



Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton

1661 RUE PRINCIPALE, SAINT-THÉODORE-D'ACTON

QUÉBEC J0H 1Z0

TÉLÉPHONE : 450-546-2634

SITE INTERNET : WWW.ST-THEODORE.COM

COURRIEL : GREFFE.ST-THEODORE@MRCACON.QC.CA

FACEBOOK : SAINTTHEODORE.DACTON

Bulletin d'information printemps 2024

DISTRIBUTION D'ARBRES DE PETIT CALIBRE

Gracieuseté :	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
Coût :	Gratuit
Date :	Jeudi 16 mai 2024 de 15h30 à 17h30
Endroit :	Chalet des loisirs (1751 rue Gauthier)
Nombre :	Maximum de 3 par adresse
Essences :	Bouleau jaune, érable à sucre, épinette blanche, pin rouge
Comment :	Premier arrivé, premier servi, quantité limitée, <u>aucune réservation</u>



MAI
mois
de l'arbre
et des forêts



VENTES de GARAGE

18,19,20 Mai 2024

Sans permis



Fête
nationale Québec

Samedi 22 juin 2024 au terrain des loisirs
Programmation à venir prochainement

Printemps = saison du démantèlement des abris d'autos temporaires (tempos)

C'est le printemps et la saison des *tempo* est terminée à la municipalité depuis le 15 avril. La municipalité vous conseille donc de démanteler votre *tempo* afin d'éviter les mauvaises surprises. Petit rappel concernant les règles sur les *tempo* :

- a) dans la cour avant, l'abri doit être installé dans l'allée d'accès au stationnement;
- b) dans la cour avant, l'abri est autorisé du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante. En dehors de cette période, l'abri, y compris la structure, doit être démantelé. Dans les cours latérales et arrière, l'abri est autorisé toute l'année;
- c) il doit y avoir un bâtiment principal sur le lot;
- d) un maximum de deux abris d'auto temporaires est permis par terrain;
- e) l'abri doit être situé à au moins :
 - 2 mètres du trottoir ou de la bordure de la rue s'il n'y a pas de trottoir;
 - 2 mètres des limites d'un fossé;
 - 1 mètre des lignes de propriété latérales et arrière.
- f) l'implantation de l'abri doit respecter le triangle de visibilité prévu au présent règlement.

DEMANDE DE PERMIS OU CERTIFICAT

Construction, rénovation, demande à la CPTAQ, environnement, règlements d'urbanisme, zonage, lotissement. Informez-vous auprès de l'inspectrice en bâtiments et en environnement, Jennifer Bradley.

Courriel : jennifer.bradley@mrcaction.ca

Horaire et présence au bureau municipal :

Le jeudi de 9h00 à 12h00, 13h00 à 16h30

Veillez noter que votre demande de permis est traitée une fois que toutes les informations et/ou documents requis sont fournis. Tout renseignement et/ou document manquant peut retarder le traitement de votre demande. De plus, le fait de déposer votre demande ne vous donne pas l'autorisation de débuter les travaux avant l'émission du permis ou du certificat. Prévoyez un délai d'environ 30 jours avant d'avoir une réponse.

Permis de brûlage et feux à ciel ouvert

Il est défendu à toute personne d'allumer, de faire allumer ou de permettre que soit allumé un feu de quelque genre que ce soit sans avoir demandé et obtenu, au préalable, un **permis** (gratuit) à cet effet de la municipalité émis en conformité avec les règlements municipaux. **Avant d'allumer tout feu, prévenir le service d'incendie au : (450) 546-2703 poste 120.** Cependant, aucun permis n'est requis pour l'utilisation d'un poêle à brique ou charbon de bois ou barbecue à gaz ou pour un feu dans tout foyer extérieur lorsqu'il est pourvu d'un capuchon pare-étincelles placé au sommet du tuyau d'évacuation et si ledit feu est fait en respectant certaines conditions.



PROGRAMME RÉGIONAL DE VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES CALENDRIER DE VIDANGES 2024

	2024	2025
	Route/rang	Route/rang
Du 24 octobre au 30 octobre 2024	Route des Érables	7 ^e Rang
	Rue des Pins	Rue Daigneault
	8 ^e Rang	Route Lafrance
	Rue Guillaume	Rue Gabriel
	Rue des Bouleaux	Rue Principale
	Rue des Trembles	Rue Cusson
	Route Leclerc	Rue Dessaulles
	9 ^e Rang	Rue Dufresne
	10 ^e Rang	Rue Camille
	12 ^e Rang	4 ^e Rang
	Route 139	5 ^e Rang
	Route Tétreault	6 ^e Rang

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

2090, rue Chérier
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 8R3

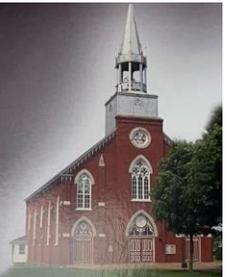
Heures d'ouverture:
Lundi au jeudi: 8h30 à 12h00 et 13h00 à 17h00
Vendredi: 8h30 à 12h00

Téléphone : 450 774-2350
Télécopieur : 450 774-9737
riam@riam.quebec

Diner Brunch

À la Salle communautaire de St-Théodore

Dimanche 5 mai 2024 de 10h30 à 13h30



Le brunch sera précédé de la messe et de la bénédiction des motos à 10h

au profit de la Fabrique de St-Théodore



Adulte : 25\$
7 à 12 ans : 12,50\$
6 ans et moins : gratuit

Pour billets ou information :
450 546-2393 / fabrique.sttheodore@hotmail.com